

MAIRIE de MÉNESTREAU

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 10 avril 2018

L'an deux mil dix-huit le dix avril, dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de MÉNESTREAU, s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GILLONNIER, en suite de convocation en date du 03 avril 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie de Ménéstreau, le 03 avril 2018.

Présents :

MM. GILLONNIER Jean-Claude, Gilbert GUILLOUX, Alain LAMARRE, Laurent COIGNET, Marc MALEZIEUX, Mmes Véronique DUPUY, Annie TERME

Secrétaire de séance : Marc MALEZIEUX

Absent excusé : Daniel LAURENT, Pierre-Michel FOREST

Absent : Séverine ULTRE,

Procuration : Daniel LAURENT à Gilbert GUILLOUX, Pierre-Michel FOREST à GILLONNIER Jean-Claude

Compte rendu de la séance :

L'an deux mil dix-huit, le mardi dix avril, dix-huit heures, trente minutes les conseillers municipaux sont convoqués, par lettres et par courriers électroniques en date du 03 avril 2018, en séance du conseil municipal dans la salle communale, avec l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du Compte de Gestion 2017**
- **Vote du Compte Administratif 2017 – Affectation du Résultat 2017**
- **Vote des taux des Taxes directes locales**
- **Subventions 2018**
- **Vote du Budget 2018**
- **Questions diverses**

Monsieur Jean-Claude GILLONNIER constate que la majorité des membres en exercice est présente et que le quorum est atteint, et déclare la séance ouverte.

Monsieur Marc MALEZIEUX est nommé secrétaire de séance.

- Le compte-rendu de la séance précédente, distribué lors des convocations, est adopté par les membres du conseil municipal.

Début des travaux à 18h50

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil approuve à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Cf annexe : **Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Section de FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017 figurant au
Compte de Gestion

(A) : - 15 379.12

Report à nouveau 2016

(B) : 67 827.70

Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2017

(A) + (B) : 52 448.58

Section Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)

(C) : 66 388.00

Restes à Réaliser

Dépenses : 77 641.95

Restes à Réaliser

Recettes : 4 949.00

Soldes des Restes à Réaliser

(D) : - 72 692.95

Besoin de financement à la section d'investissement (E=C+D) : 6 304.95

3) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4) reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5) arrête les résultats définitifs tels que ci-dessus résumés.

Et on signé au Registre des Délibérations, les membres présents,

Le conseil approuve à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Cf annexe :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Véronique DUPUY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Jean-Claude GILLONNIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 33 496.51 €		99 884.51 €	-77 641.95 € 4 949.00 €	- 72 692.95 €	- 6 304.95 €
FONCTIONNEMENT	81 826.12 €	13 998.42 €	-15 379.12 €			52 448.58 €

2) considérant l'excédent de fonctionnement, décide de d'affecter la somme de :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	52 448.58 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/	6 304.95 €

1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	46 143.63 €
Total affecté au c/ 1068 :	6 304.95 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	*****

3) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4) reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5) arrête les résultats définitifs tels que ci-dessus résumés.

Ont signé au Registre des Délibérations, les membres présents.

Le conseil approuve à l'unanimité

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe hab 6.96% ce jour soit 12 284 €

Taxe fonc bat 10.93 % 12 701 €

Non bat 38.98% 14 618 €

Taux CFE 0%

39 603

Le conseil décide de ne pas modifier ces taux

SUBVENTIONS 2018

Fourrière 2017 94.88 2018 142.88

Camosine 76.55 76.55

Caue 28.20 28.20

Sur l'exercice 2018 : 1500 € de subventions en moins à attribuer

Dotations

Anciens combattants 60 €

Tomarie 60€

Prévention Routière 50 €

Comités des Fêtes 500 €

AMR 58 50 €

Fondation patrimoine 60 €

Grade 50 €

VOTE DU BUDGET 2018

CF annexe

Le conseil vote le budget à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- En attente d'un devis pour la sacristie

- Le devis de la borne à incendie n'est toujours pas réalisé

- Laurent Coignet signale la circulation d'un camion sur le chemin de La Bonnerie. Le chemin se dégrade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35